

TOCQUEVILLE MAGAZINE

HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 645 mardi 12 janvier 2010

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques. Il favorise les libertés, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour chaque mardi.

SAINT AUGUSTIN

« Le fardeau de Jésus-Christ a des ailes et il allège tout le reste »

LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS
LIBREMENT ET SANS MODERATION

EDITO

LES PARLOTTES QUI ECHAPPENT.

Dans un de mes livres : « Parlottes et fêtes » je montre que, quand il y a un problème que les politiques en général ont créé eux-mêmes, ils déclenchent une série de parlottes avec les fêtes à l'appui pour prétendument résoudre le problème.

Tel est le cas de l'identité nationale : c'est un problème créé de toutes pièces par le pouvoir quasi socialiste qui en fait détruit l'identité nationale. Il a désigné un socialiste, Monsieur Besson, pour s'en occuper et déclenché une série de parlottes dans la France entière, avec la participation de milliers de personnes.

Il est tout à fait burlesque de constater que la parlote lui échappe. En effet dans toute la France le vrai problème qui semble préoccuper les Français c'est l'immigration abusive et les progrès de l'Islam. De ce fait les autorités sont amenées à parler de « dérapages ». Quand la vérité éclate dans l'opinion les fausses élites parlent de dérapages comme cela s'est produit ailleurs en Suisse pour un autre problème.

Enfin la parlotte nationale aura eu comme seul résultat de montrer qu'il y a un gouffre entre ces fausses élites le vrai peuple français.

Le même Eric Besson chargé du dossier a montré son vrai visage.

Il a déclaré sur une radio : « je suis là pour être une machine à fabriquer des citoyens rationnels ». Cela veut dire que nous sommes complètement nuls et que, pour nous faire rentrer dans un moule totalitaire, il va falloir nous apprendre à vivre et à penser comme il faut.

Ce débat de l'identité nationale est un aveu car, si tout le monde se sentait bien en France un tel débat ne serait pas nécessaire. Cela veut bien dire que le pouvoir quasi socialiste depuis des décennies a détruit la nation.

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

LES JEUNES ET LA FAMILLE

Un sondage vient d'être réalisé parmi les jeunes de 15 à 25 ans. Il donne plutôt de bonnes nouvelles par rapport à leur attitude vis-à-vis de la famille et ceci malgré le fait probable qu'ils sont issus souvent de familles décomposées ou recomposées.

Le sondage révèle que si les jeunes ne font guère confiance aux institutions, ils accordent en revanche une grande confiance à leurs proches et en particulier à la famille. En effet, à la question posée : « sur qui comptez-vous le plus ? » 93 % répondent la famille et plus encore souvent que leurs amis proches.

Egalement, d'ailleurs, 70 % comptent beaucoup sur eux-mêmes ce qui est aussi une bonne nouvelle car il faut savoir se débrouiller dans la vie.

DETTE PUBLIQUE

L'incroyable de spirale de la dette ne cesse d'augmenter. En 1999, l'émission de la dette supplémentaire a été de 78 milliards d'euros. Cela ne s'est jamais arrêté et en 2010 ce sera 95 milliards d'euros.

En 2010, toujours, le simple remboursement des intérêts de la dette coûtera à l'État 42,5 milliards d'euros, soit 15,5 % de son budget, le deuxième poste de dépenses derrière l'éducation et 5 fois le budget de la justice.

Le pouvoir est affolé à l'idée de ce qui se passera si les taux d'intérêt dans le monde augmentent, ce qui est dans l'ordre de la probabilité.

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions les lettres telles qu'elles nous parviennent et elles n'engagent que leurs auteurs.)

Beaucoup de courrier sur « Le retour de la corvée »

Si j'étais méchante je dirais qu'il est écologique de se débarrasser de ces politiciens générateurs de paperasse et de l'administration imbuvable qu'ils ont créée.

Mais ce message serait-il accepté?

Bien cordialement.

Christianne Chavanne

Bien que je sois belge vivant en Belgique, je réagis quand même à votre missive, car en Belgique aussi, il y a pléthore de politiciens qui "se nourrissent sur la bête". Leurs schémas à courte vue, visant en premier lieu à leur réélection, vont à l'encontre de politiques saines et intelligentes.

Quant au bonus des traders, les "surtaxer" me semble aberrant. Les taxer me semble normal. Il n'y a pas que les traders qui reçoivent des bonus. Une bonne partie des cadres supérieurs des banques touchent des bonus importants. Pourquoi ne sont-ils pas pris en compte et pourquoi toujours taper sur le dos des traders?

Bien à vous,

S. D'HOOGHE

Monsieur,

J'ai bien lu votre mail. Il est intéressant, mais ... sur différents sujets il est incomplet !

P. ex :

Il a été décidé aussi de taper sur les bénéficiaires d'indemnités pour accident du travail. Ces indemnités journalières seront soumises à l'impôt sur revenu à concurrence de 50 % de leur montant. Le prétexte invoqué est l'égalité devant l'impôt. Le pouvoir enarcho-socialo en place ne saurait penser que la vraie justice fiscale serait de diminuer les dépenses avec en

conséquence l'impôt sur le revenu et jusqu'à sa suppression complète. Je vous rejoins pleinement sur cette dernière phrase. Depuis déjà un certain temps je pense que l'impôt sur les revenus doit être supprimé, tout comme tant d'autres : succession L'Etat ne devrait vivre que sur un impôt unique : la TVA.

L'égalité devant l'impôt est-il respecté

quand il existe des tranches d'imposition en fonction de niveau de revenu et que les hauts revenus payent plus les autres ?

Quand 51% des Français ne payent pas d'impôt ?

Quand l'entreprise génère un déficit, les frais doivent être révisés et réduits, sinon la faillite la guette. L'Etat Français est en faillite !

Il doit diminuer ses déficits, pas seulement à cause de l'Europe. Je pensais que Sarkozy le ferait !! Il l'augmente à force de dépenses que je ne qualifierais, ... pas toutes cependant.

Il suffit de se demander quel ministère est utile et on le garde. Les autres sont supprimés avec toutes les conséquences prévisibles pour les fonctionnaires. Les dépenses induites par leur licenciement doivent être considérées comme un investissement.

Je vous laisse définir ceux qu'on garde, de préférence seuls ceux qui traitent de la sécurité intérieure et extérieure. P. ex. celui de la Santé est inutile, quand on constate la faillite de la vaccination, comme celui du travail, où l'on paie ceux qui ne travaillent pas, etc...

Il y aurait de quoi épiloguer !

B. Winisdoerffer

Un grand merci pour la densité et la clarté, je voudrais même dire la vérité, de votre résumé. Une question, cependant: comment créer le sursaut collectif salvateur dans une bourgeoisie totalement passive, sinon prudemment consentante - qu'elle soit dite "grande, moyenne ou petite", autrement dit tout simplement "le peuple", qui en France est intégralement d'esprit et de comportement dit "bourgeois" - qui semble avoir perdu toute capacité de réaction et de protestation, étant exclues, bien sûr, toutes les manœuvres idéologiques d'un petit nombre d'exploiteurs, plus ou moins violents, de tous bords, de cette situation et de la misère galopante?

Quelle que soit votre réponse, s'il en est une, encore une fois merci.

Un Phare dans la Nuit.



TOCQUEVILLE MAGAZINE

LE FLASH

LUNDI 11 JANVIER 2010

LE RETOUR DE LA CORVEE

Les journaux commencent à détailler ce qu'ils estiment nouveau dans la fiscalité en 2010 ; en fait, ce sont des nouveautés en trompe l'œil car pour l'essentiel tout est pareil.

L'essentiel, c'est, d'abord, la complexité fabuleuse avec le torrent de lois, de décrets d'application et de circulaires qui continue à nous étourdir. Ces fabricants abusifs de la loi ne savent donc pas ou ne veulent pas savoir que les réglementations ruinent la population française. Dans la nouvelle mouture, y a-t-il 500 pages à lire ou 1 000 ? Personne ne le saura jamais.

Ensuite, autre horreur, se trouve l'incertitude juridique. Les changements supposés que nous allons citer sont tous vraisemblablement suspendus à une foule d'obstacles qu'il nous est impossible de recenser à l'avance et, vraisemblablement, ils ouvrent la porte à une abondance de contentieux : la ruine est là aussi au rendez-vous.

Enfin la marque générale des prétendues nouveautés est que le pouvoir continuant à dépenser sans compter cherche des sous de tous les côtés, augmentant les impôts dans certains cas, rabaissant les avantages dans d'autres, toutes ces manipulations obéissant à des prétextes variés.

La lecture forcément incomplète de toutes les « nouveautés » reflète toutes ces calamités.

Un nouvel impôt se profile sous forme d'un plafond des niches fiscales : ce plafonnement est bien, en fait, l'équivalent d'un nouvel impôt. Bien entendu cela va se produire dans un nuage de réglementation puisque le montant ne sera plus que de 20 000 € augmentés de 8 % du revenu. Ce

plafond était de 25 000 € plus 10 % du revenu jusqu'à présent. Certaines niches ne sont pas punies au même titre que les autres : que les plus intelligents comprennent !

Les sénateurs ont voté un amendement au projet de budget pour 2010 qui instaure pour les fabricants et importateurs de cosmétiques un impôt égal à 0,25 % du chiffre d'affaires annuel. Le but serait d'alimenter le budget de l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé qui est chargée en particulier de vérifier la qualité des cosmétiques : pourquoi une telle agence, sinon pour justifier de fructueux « fromages » publics ? Nous ne savons pas si le projet a été retenu dans le texte définitif.

Il s'ajoute l'idée de surtaxer les bonus des traders. C'est une mesure sans aucun intérêt sinon de remplir les caisses désespérément vides et de chasser hors de France ces traders ou les firmes qui les emploient. Pour éviter de les chasser, il est promis que le nouvel impôt ne serait pas renouvelé en 2011. Qui de sérieux peut croire à la validité d'une telle promesse d'un gouvernement ?

Une mesure sournoise et méchante est introduite pour punir les ménages qui achètent ou construisent leur résidence principale avec un emprunt, ce qui concerne beaucoup de monde. Ils avaient droit, jusqu'ici, à un crédit d'impôt sur le revenu égal à 40 % des intérêts de leur emprunt la première année et à 20 % les quatre années suivantes. Le crédit d'impôt va passer à 30 % la première année et 15 % les suivantes pour les acquisitions en 2010 ; cependant pourront y échapper les logements neufs qui respectent la norme BBC ou « bâtiments basse consommation » : cette norme n'est en fait qu'une acrobatie ridicule imaginée simplement pour satisfaire le pouvoir écolo ; sa conséquence principale est la majoration du prix de revient des logements : il est très fréquent dans l'enfer fiscal à la française qu'un avantage fiscal quel qu'il soit absorbé par ailleurs et perdu à jamais. Avec ces agressions multiples et renouvelées contre le logement, il ne faudra pas que les pouvoirs publics continuent à pleurnicher sur le malaise de la construction en France.

Il a été décidé aussi de taper sur les bénéficiaires d'indemnités pour accident du travail. Ces indemnités journalières seront soumises à l'impôt sur revenu à concurrence de 50 % de leur montant. Le prétexte invoqué est l'égalité devant l'impôt. Le pouvoir enarcho-socialo en place ne saurait penser que la vraie justice fiscale serait de diminuer les dépenses avec en conséquence l'impôt sur le revenu et jusqu'à sa suppression complète.

Jusqu'à présent, les indemnités de départ volontaire à la retraite, hors plan social, étaient soumises à l'impôt sur le revenu et seulement à partir de 3050 €. Ce modeste avantage est supprimé. De même les prélèvements sur les « retraites chapeaux », payées par les entreprises sont alourdies : l'objectif est de rendre ce régime de moins en moins

intéressant. De quoi se mêlent les élus et hauts fonctionnaires dont les fastueuses retraites ruinent les honnêtes citoyens ?

Il existe un régime permettant de réduire l'ISF en investissant dans des PME de diverses façons. Ce système est d'ailleurs extrêmement dangereux et est un autre exemple d'un avantage fiscal apparent qui risque fort de s'évaporer à l'usage. Il est prévu de l'encadrer encore davantage par un décret, ce qui générera plus d'incertitudes et de coûts. Cette acrobatie est imaginée uniquement pour ne pas supprimer l'ISF et ne fera que conforter ceux qui veulent fuir l'enfer fiscal français.

Une mesure vise à châtier les souscripteurs d'assurances-vie dont la patience est déjà mise à rude épreuve. À partir de 2010 lors du décès de l'assuré, les capitaux versés aux bénéficiaires n'échapperont plus aux prélèvements sociaux de 12,1 %, toutefois simplement sur certains types de contrats

Un nouvel impôt est né : la taxe sur les imprimés papiers ; seules les entreprises la paieront et naturellement pas du tout les administrations. Elle sera prélevée sur la base de 35 € par tonne d'imprimés papiers. Le texte correspondant est un vrai fouillis ; les sociétés visées devront faire des évaluations impossibles à faire exactement sur le nombre de tonnes de papier imprimé qu'elles consomment dans l'année. A ce propos et l'imagination étant au pouvoir, le système comporte un point vraiment novateur et jusqu'au ridicule : c'est le retour de la corvée, à savoir l'impôt payé en nature ! Si les entreprises veulent échapper à l'impôt, elles peuvent allouer des espaces publicitaires dans des panneaux ou dans des journaux en vue de promouvoir des messages environnementaux. La marge d'incertitude est totale : que signifie un « message environnemental » ?

Nous avons déjà dit et il faut répéter que la paupérisation du peuple français est entièrement de la responsabilité des gouvernements successifs et pas du tout due au hasard et à la nécessité, comme la propagande officielle essaie de nous le faire croire.

C'est au moment où sortent ces chiffres que les médias nous parlent de 3 500 000 personnes qui sont en l'état de « précarité énergétique » : elles ont des problèmes dans l'utilisation de l'électricité, devant parfois choisir de ne pas se chauffer, même si elles ont des nourrissons et, ceci, pour payer d'autres dépenses plus urgents.

Ce fait brutal montre l'extrême cruauté du pouvoir politique à l'égard du peuple français qui, s'il était libéré, aurait tous les moyens, crise ou pas, de connaître la prospérité pour tous.

Michel de Poncins

REMARQUE

Les Flashs peuvent aussi être consultés

sur LE PILORI

<http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilorigeneral.htm>

CITATION :

JACQUES ATALI

« Et si l'éolien n'était que du vent »

NDLR : Citation intéressante de quelqu'un qui a vendu beaucoup de vent jusqu'ici

GUY CARTIER

« Espérons que DSK ne laissera pas le FMI dans l'état où il a laissé Sarcelles »

REVUE DE PRESSE

L'IDELOGIE DU GENDER

Le quotidien Présent, sous la signature de Rémi Fontaine, nous donne une bonne description de ce phénomène meurtrier et dangereux.

Véhiculée par la culture de mort, la théorie considère que l'identité sexuelle se construit et n'est pas donnée par la nature, comme l'enseigne la culture judéo-chrétienne. Chacun est libre de s'orienter sexuellement comme il l'entend. Il s'agit non seulement de banaliser l'homosexualité, la bisexualité ou la transsexualité, mais de réaliser une sorte de métissage de l'homme et de la femme, à l'image du métissage systématique des peuples voulus par le mondialisme.

La Grande-Bretagne est à la pointe de cette idéologie délirante, qui commence à influencer sérieusement certains pays comme la France ainsi que certaines institutions internationales. Il a été créé en Grande-Bretagne un ministère de l'égalité. La ministre vient d'annoncer un projet de loi sur « l'égalité des genres ». Il en résulterait que quiconque s'opposerait à ce que les prêtres soient mariés, homosexuels, concubinaires, serait lourdement condamné. Les clôtures des moines et des moniales sauteraient au nom de la discrimination liée au sexe

Les Evêques ont déclaré que ce clash visait à une éradication délibérée du catholicisme dans le pays notamment par la suppression de la messe en public, la laïcisation des écoles catholiques, l'évacuation de l'enseignement religieux et de tous les symboles catholiques notamment le crucifix.

Le gouvernement a démenti cette intention en précisant que les prêtres qui refuseraient d'appliquer le projet de loi ne seraient pas poursuivis, à la condition cependant qu'ils réservent plus de 51 % de leur activité au culte et au prêche. Ce ne serait qu'une barrière dérisoire et provisoire.

NDLR : Il faut remarquer que cette offensive absolument intolérable est facilitée par le véritable écroulement de la confession anglicane.

BREVES ET LONGUES

ROSELYNE BACHELOT

Cette ministre est passée en référé le 4 janvier, pour répondre à de graves accusations lancées par des associations pour la gestion de la prétendue pandémie. En particulier les accusateurs dénoncent le danger des vaccins et du tamiflu produits lancés selon eux sans les précautions d'usage. Nous ne sommes pas compétents évidemment dans un domaine médical, mais toute la comédie publique autour de cette grippe nous semble se dérouler dans le plus grand désordre.

Nous remarquons que le verrouillage de la grande presse est tel que c'est le blackout sur ce référé. Seule la radio F3 en a parlé en Aquitaine. Ainsi se confirme que les médias sont étroitement soumis au pouvoir.

LE POLE EMPLOI

Ce monstre bureaucratique vient de fêter sa première année puisqu'il a été créé le 5 janvier 2009. Il devait fusionner l'ANPE et les ASSEDIC et bien entendu comme dans toute action étatique c'est l'échec total. Comme nous l'avons déjà énoncé il a fallu recruter un millier de CDD : c'est la seule contribution que ce monstre a apportée à la lutte contre le chômage. C'est parce que rien ne marche que l'on recrute.

Ne voulant rien faire pour libérer le marché du travail et, de ce fait, réduire le chômage, le gouvernement navigue ainsi de dispositif en dispositif dans une gesticulation inutile.

LES VENTES D'ARMES AUX Etats-Unis

Nos lecteurs savent que la législation sur les armes s'est pas du tout uniforme au sein des États-Unis d'Amérique. Le droit de se défendre est inscrit dans la constitution mais géré différemment selon les Etats. Il est remarquable que les crimes sont plus nombreux et

l'insécurité plus grande dans les Etats où la possession des armes est davantage surveillée que dans les autres.

L'arrivée d'Obama aux affaires a été l'occasion d'une ruée sans précédent sur les armes. En effet les honnêtes citoyens ont eu peur et ont encore peur d'un resserrement de la loi concernant la possession des armes et ceci à cause de l'idéologie du nouveau président. En conséquence, partout les stands de tir refusent du monde.

FRAUDE AUX ALLOCATIONS SOCIALES

Il est connu que l'enfer fiscal conduit à la fraude fiscale. Mais il en est de même de l'enfer social.

Un rapport d'un député et évalué la fraude aux allocations chômage entre 14 et 28 % des indemnités versées. Un rapport de la caisse nationale d'assurance-maladie évalue de 14 à 17,5 % les arrêts maladie injustifiés.

Il faut compter également avec de nombreuses fraudes concernant la carte vitale.

Les transferts sociaux représentent environ 600 milliards d'euros et l'on peut estimer la fraude à 20 % environ des dépenses.

Bien entendu des projets de lois existent pour limiter cette fraude mais nous savons d'expérience qu'ils seront sans effet. La seule façon de limiter la fraude serait de privatiser les systèmes car la fraude se développe toujours dans les systèmes étatiques. Dans une organisation privée il y a des structures qui ont intérêt à limiter la fraude éventuelle et à faire le nécessaire pour l'éviter complètement.

MONTREUIL

Dominique Voynet est maire de Montreuil, ville de banlieue voisine de Paris. Cette ville est défigurée par un buste du criminel de guerre Ho Chi Minh. Des français d'origine vietnamienne, cambodgienne et aussi laotienne se mobilisent pour obtenir la suppression de cette horreur. Ils rappellent que le criminel a massacré un grand nombre de personnes provoquant la fuite des boat-people.

Ses successeurs continuent de plus belle, ce qui ne les empêchent nullement de libérer l'économie et de bénéficier de la prospérité qui vient du marché libre. Toute personne coupable de propagande contre l'État est passible de 20 ans de prison et, sous ce prétexte, des centaines de dissidents pourrissent dans des camps.

Un collectif s'est mis en place pour demander à la mairesse de supprimer ce buste qui déshonore la ville.

THATCHER

La haine contre la dame de fer continue à se manifester dans les journaux. En fait, c'est de l'anticapitalisme primaire. Il faut rappeler aussi qu'elle a brisé les syndicats qui étaient

bien, bien plus puissants que les syndicats français aujourd'hui.

Or, il se trouve que les archives des premiers mois au pouvoir de Madame Thatcher en 1979 se trouvent actuellement de déclassifiées.

Un journal titre : « la dame de fer avait à cœur de pierre ». L'on cite en effet des annotations extrêmement fortes qu'elle portait sur les documents qu'on lui soumettait et où elle critiquait vertement certains de ses ministres. Cela veut dire simplement qu'elle était courageuse et volontaire, ce qui était nécessaire pour libérer la Grande-Bretagne ce qu'elle a fait en grande partie et pas du tout qu'elle manquait de cœur. Pour manifester son mépris, Giscard l'appelait l'épicière. Malgré ses nombreux diplômes elle disait qu'elle avait appris l'essentiel dans l'épicerie de son père.

DOCUMENTS

Nous publions les documents tels que nous les recevons. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RECHAUFFEMENT

L'Insolent, 21 décembre 2009

COPENHAGUE ENTRE GAUCHISTES ET FINANCIERS

Dans tout scénario hollywoodien qui se respecte, quand les choses tournent mal à l'échelon de la Planète, seul le président des États-Unis peut et doit sauver le monde.

En observant la neige qui tombait silencieusement, abondamment et impunément sous ma fenêtre, j'avoue n'avoir éprouvé que fort peu de sollicitude pour les gens qui se sont agités à Copenhague autour du réchauffement.

Et, pour tout dire, leur déception en elle-même pourrait nous réjouir.

Mais.

Tout à la joie de contempler l'apparente vanité de leurs piétinements de cette mi-décembre, on ne voudrait surtout pas gâcher ici le plaisir du lecteur.

Voué d'évidence à l'échec, de par la procédure unanimiste suivie, l'accord climatique mondial a cependant gagné deux batailles qu'il eût mérité de perdre.

La première enregistre le fait de sa légitimité. La voilà désormais majoritairement reconnue.

En se déroband à cette folie, la direction de l'État russe, par exemple, ne s'est pas sentie en mesure de la dénoncer. Partagée par de nombreuses personnes l'opinion réchauffiste,

quoique dépourvue de base scientifique véritable, tétanise les gouvernants. Toutes sortes d'activistes monopolisent les tribunes, envahissent les rues, pérorant dans les médias. Se postant eux-mêmes en experts, en procureurs et en juges, ils ne laissent pas la place à la moindre parcelle de doute. Les pires criminels peuvent recourir aux services d'un avocat. La défense du "système" ne saurait en bénéficier, car bien entendu il faut "faire payer les riches". Le slogan lancé par Maurice Thorez en 1936 prend une dimension mondiale. Le saint-Jean-bouche-d'or s'appelle désormais Evo Morales. L'homme du moment, dictatorialement réélu à la tête de la Bolivie, a résumé, bellement et brillamment, la situation : "la cause réelle du changement du climat est le capitalisme". (1) Voilà une analyse saine et simple, et comme aurait pu le dire Christophe Colomb, "il suffisait d'y penser".

On a entendu réclamer la "justice climatique". Un autre joli slogan est apparu. Il lâchait en quelque sorte le morceau, car la banderole proclamait sans périphrase : "il ne s'agit pas de changer le climat, mais de changer le système".

Rarement la boucle de l'absurdité et de la colère creuse aura été aussi bien bouclée. Et puisque nous parcourons le riche domaine des citations d'hommes illustres, comment ne pas recourir à Salvador Dalí. Oui, nous nous trouvons bel et bien confrontés à "une entreprise de crétinisation universelle". Tellement plus parlant avec l'accent espagnol...

Alors on peut s'interroger : à qui profite cet outrepassant délire ? Où mène-t-il ?

Et nous en arrivons ainsi à la deuxième victoire réchauffiste : celle du principe d'une indemnisation financière dont certains montants sont déjà fixés pour certaines échéances. Une nouvelle forme de ce qu'on appelait hier l'aide au développement va apparaître.

Et on se prépare à réactiver de nouveaux flux financiers reversés – au moins : dans un premier temps – aux dirigeants du tiers-monde. Libre à chacun d'en interpréter les parts respectives de la compassion sincère, de l'hypocrisie, de la folie autodestructrice et du plus logique des cynismes.

Parfois même on s'inscrit dans la sphère des réalités incontournables. La déforestation, les graves atteintes portées à l'écologie de la forêt de pluie, se voient dénoncées par le prince Charles de Windsor. Tel le grand dauphin se réveillant en 1701 pour faire accepter par Louis XIV le testament espagnol, cet éternel fiancé de la couronne propose de "trouver des alternatives durables". On ne peut que l'approuver, sur le principe au moins. Mais on n'omettra pas de souligner que la menace pèse autant et même plus sur l'écologie du Canada que sur celles, spectaculairement évoquées, de l'Amazonie ou de l'Afrique subsaharienne. (2)

On a dès le départ postulé qu'il fallait, à ce seul titre, verser 7,2 milliards aux structures étatiques du continent noir. De quels budgets déficitaires, de la substance de quels contribuables occidentaux seront tirés ces versements, voilà toute la question.

Or, pour ces sommes, comme pour tous les dispositifs financiers dont les 10 pages

d'accords signés à Copenhague ont jeté les bases, vont se créer des fonds hautement spéculatifs destinés à les garantir. Globalement on se prépare à mettre en place des produits financiers, dérivés des redevances carbonées.

Et, pour ce faire, on retrouve dès maintenant la même cellule de banque Morgan, dirigée par la même mathématicienne, Mme Blythe Masters (3). Le monde lui devait déjà l'invention, agréée par Moody's en 1997, des "dérivés de crédits" CDS, d'où est venue la crise de 2008. Cet échafaudage invérifié et incontrôlable avait été conçu, au départ, comme tel. Il ne s'agissait pas, semble-t-il, d'une grosse erreur mais d'une volonté d'opacité.

La cellule mathématico-financière avait pu la tester à partir de 1994 avec les indemnités de l'Exxon Valdez, refourguant le risque des énormes indemnités virtuellement (4) à la charge du pétrolier affréteur sur la BERD (5).

Bien entendu l'irresponsabilité caractérisera le nouveau système. À Copenhague par exemple on est convenu de versements à hauteur de 100 milliards de dollars par an en faveur du tiers-monde à partir de l'année 2020. Que vaudra le dollar et combien de signataires de l'accord se trouveront encore en place ? Nul ne le sait, bien évidemment. Mais la nouvelle usine à gaz aura vu le jour. Quand le dispositif s'écroulera sous l'effet de la fraude, des guerres locales – vous voyez qu'on peut rester optimiste – des défauts de paiement ou simplement des procédures, certains s'aviseront peut-être de regarder les notations des agences monopolistes qui n'ont jamais rien vu venir.

Madame Blythe-Masters aura pris une retraite bien méritée et d'intelligents spéculateurs pourront dire merci aux agités gauchistes de Copenhague.

JG Malliarakis

SECU

L'Etat l'arnaqueur tous azimuts !

L'ASSURANCE MALADIE 50 secondes de lecture à couper le souffle.

Bravo pour le courage de cette personne qui signe son écrit.

Le tout donne à réfléchir et explique bien des choses.

Pour combler le déficit de la sécu, nos chers gouvernants ont trouvé que le mieux, c'était encore de nous faire payer...

- a) Dorénavant, sur une consultation médicale, nous versons 1 euro,**
- b) Nous sommes restreints lors de nos arrêts maladie ...**
- c) Nous devons consulter un généraliste avant de voir un spécialiste**
- d) Pour tout traitement de plus de 91 euro, nous en sommes de 18 euro de notre**

poche,

- e) Taxe de 0,50c sur les boites

Toutes ces mesures sont destinées à combler le fameux trou qui est à ce jour de 11 milliards.
Or, savez-vous que :

- a) Une partie des taxes sur le tabac, destinée à la Sécu, n'est pas reversée. 7.8 milliards
- b) Une partie des taxes sur l'alcool, destinée à la Sécu, n'est pas reversée. 3.5 milliards
- c) Une partie des primes d'assurances automobiles destinée à la Sécu, n'est pas reversée 1. 6 milliards
- d) La taxe sur les industries polluantes destinée à la Sécu, n'est pas reversée 1,2 milliards
- e) La part de TVA destinée à la Sécu n'est pas reversée. 2.0 milliards
- f) Retard de paiement à la Sécu pour les contrats aidés 2.1 milliards
- g) Retard de paiement par les entreprises 1.9 milliards

En faisant une bête addition, on arrive au chiffre de 20 milliards d'euros

Conclusion:

Si les responsables de la Sécu et nos gouvernants avaient fait leur boulot efficacement et surtout honnêtement, les prétendus 11 milliards de trou seraient aujourd'hui 9 milliards d'excédent. Ces chiffres sont issus du rapport des comptes de la Sécu.

Faites circuler ce message. A force de tourner, il arriver peut-être un jour sur le bureau d'une tête pensante censée passer son temps à gérer l'argent des contribuables.

Si les pouvoirs publics étaient vraiment convaincus qu'il nous faut consommer 5 fruits et légumes par jour pour sauver notre santé et donc l'assurance maladie, ils supprimeraient la TVA sur ces produits !

Cordialement.

Evelyne DUBIN Secrétaire Générale Adjointe au Directeur Général

INDL Institut National du Développement Local

Avenue Michel Serres BP 32 > 47901 AGEN Cedex 9

tél : 05.53.48.06.74 > fax : 05.53.48.06.71 > mob:

06.72.19.53.50 mail: e.dubin@indl.fr <<mailto:e.dubin@indl.fr>>
